

MORIN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Comme vous pouvez le voir sur la photo ci-dessous, l'activité de l'Abri de Morin de cette époque et la vue aérienne du port actuel a énormément changé et ce n'est pas fini. En effet une nouvelle capitainerie, une aire de carénage viendront enrichir le Port et nous l'espérons une station de carburant, compte tenu du résultat de notre enquête : 270000 litres super et gasoil confondus, ainsi que l'eau à 80% et l'électricité à 60% des réponses positives. Lorsque le fond du port sera réalisé sans préjugé toutefois que ce port est sur un plan d'eau à échouage de 14 hectares et subi des coups de vent et un clapot assez destructeur (voir plus loin dans les photos et le texte pour les amarrages)



De
1962

à
2006



CONCOURS :

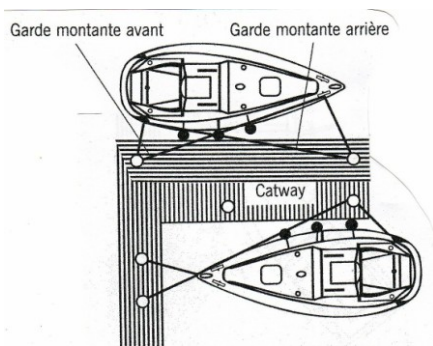
Les 10 premiers adhérents qui nous donneront le nom du bateau qui est sur la photo de l'abri de Morin de 1964 et le nom du propriétaire actuel auront droit un à un cadeau qui leur sera remis à la Capitainerie.



AMARRAGE

Nous sortons d'un hiver assez doux mais très pluvieux et surtout énormément de coups de vent venant de différentes directions ce qui a mis souvent les amarrages de nos bateaux en difficulté.

Il serait bon de le vérifier pour un certain nombre d'entre vous et de le faire dans la règle de l'art comme vous pouvez le voir sur le croquis ci-après.



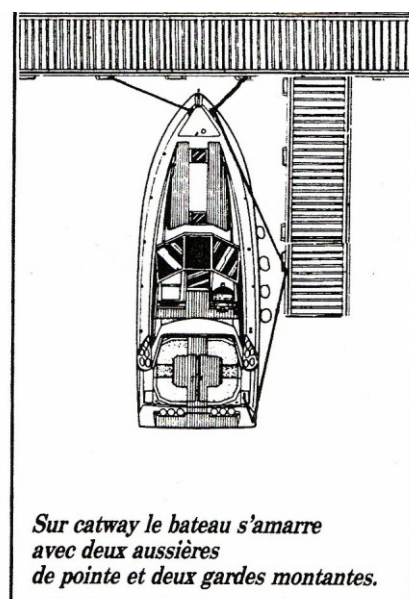
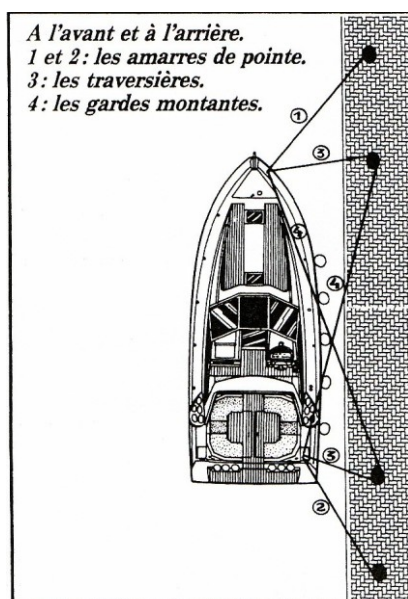
Les
mauvais
à la taille du
coupure due
des coups de
La longueur

fonction de votre tirant d'eau par rapport à celui du ponton et du catway. Si le tirant d'eau est identique, pas de problème, vous pouvez serrez sur le catway : s'il est plus important, vous devez laisser du mou car dans ce cas votre bateau supporte le catway et à l'inverse, si vous avez moins de tirant d'eau c'est le catway qui supporte votre bateau. (tout cela bien entendu sera à régler au fur et à mesure que votre bateau aura fait sa souille)

Important :

Dans les deux cas vous risquez d'arracher vos taquets. Ceci étant amplifié pour les voiliers avec les rafales de vent comme de véritables coups de boutoirs.

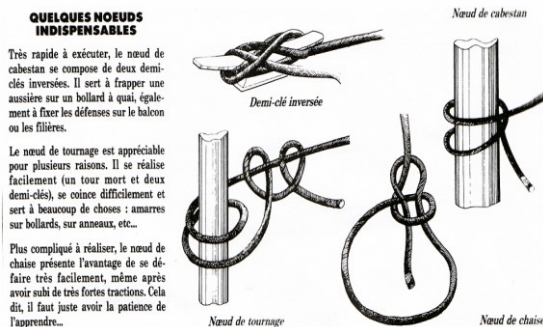
Exemples de bon amarrage :



Certains propriétaires de voiliers ont eu la désagréable surprise de voir leurs voiles complètement laminées et donc hors service (3 génois et 2 grands voiles).

Pire encore, la mer est vraiment cruelle pour quelques possesseurs de bateau autovideur qui avaient opté pour un taud de protection afin de garder leur bateau propre et qui ont eu la surprise de voir ce taud faire poche lors de fortes pluies alourdissant ainsi le bateau et le rendant autoremplisseur.

Il est vrai que les services du Port sont là pour surveiller les anomalies mais souvent le mal est fait. N'oubliez pas qu'il y a 1 km600 de pontons.



anomalies principales sont :
amarrage, bouts non conformes
bateau et pas de protection à la
aux clapotis dans le bassin lors
vent.

des amarres doit être en
fonction de votre tirant d'eau par rapport à celui du ponton et du catway. Si le tirant d'eau est identique, pas de problème, vous pouvez serrez sur le catway : s'il est plus important, vous devez laisser du mou car dans ce cas votre bateau supporte le catway et à l'inverse, si vous avez moins de tirant d'eau c'est le catway qui supporte votre bateau. (tout cela bien entendu sera à régler au fur et à mesure que votre bateau aura fait sa souille)

Nous vous conseillons si vous êtes loin, de sortir le bateau où d'apporter une attention particulière à cette période difficile ceci, pour votre investissement.

L'autocollant que nous vous avons fait parvenir en même temps que votre reçu de cotisation 2007 est à coller à l'avant gauche de votre coque, il est destiné comme nous vous l'avons dit à retrouver rapidement vos coordonnées lors d'anomalies de ce genre.



Amarrage trop ultra léger



Amarrage sans protection



Très bon amarrage et bonne protection

CORROSION

Depuis la réalisation du Port de Morin avec pontons et catways, les problèmes de corrosion électrolytique où galvanique ont été nettement améliorés.

La masse métallique des chaînes dans le fond du Port créant un champ d'électrolyse avec les parties métalliques de nos bateaux où moteurs, nos anodes se corrodait très rapidement mais également les hélices, embases, prises d'eau etc.....

Maintenant nous sommes dans la moyenne des autres ports.

Nous vous recommandons toutefois lors de votre carénage et/ou mise à l'eau de bien vérifier vos anodes et de ne pas hésiter à les changer en cas de corrosion et surtout bien vérifier la conduction électrique de celles-ci (grattez au besoin la peinture sous les anodes) et veillez à ce que tout ce qui peut se corroder correspondent électriquement à des anodes, vous pourrez ainsi garantir une plus longue vie à votre investissement.

REGLEMENT SUR LA PECHE

La direction régionale des affaires maritimes des Pays de Loire Fait savoir par arrêté N° 121 à l'article 1^{er} : Il est interdit à bord des navires de plaisance de détenir ou d'utiliser tout engin du type vire filet, vive casier, vire ligne ou tout autre moyen d'assistance mécanique ou virage des engins de pêche dormants énumérés à l'article 3 du décret N° 90-618 du 10 juillet 1990.

Relatif à l'exercice de la pêche (l'arrête est à votre disposition à la Capitainerie)

POURQUOI N'Y AURA-T-IL PAS MORIN NAUTIC'EXPO EN 2007 ?

Nous avons toujours dit l'importance que nous accordions à ce salon nautique comme étant une des bases de la reconnaissance par les autorités locales de notre volonté et de notre capacité à participer à la vie du port de Morin et de l'île de Noirmoutier. Nous n'avons pas changé d'opinion et, cette année encore, nous avons tenté de mener cette organisation à bien. Mais voilà, la volonté n'est rien sans les finances et deux de nos partenaires les plus importants nous ont fait défaut .

- Le Conseil Général de la Vendée, au motif que notre association est « trop riche »,
- La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier dont la commission des finances a jugé qu'elle n'avait pas à soutenir une activité commerciale, les principaux exposants étant des professionnels.

Nous avons essayé de montrer que ces interprétations étaient erronées, puisque :

- L'objectif financier de ce salon n'est pas de faire du profit pour l'association mais d'avoir un résultat neutre, ni perte ni profit, comme cela a été défini lors de plusieurs Assemblées Générales,
- Les subventions publiques ne couvrent pas les frais des exposants professionnels, mais ceux occasionnés par les associations et organismes de bénévoles qui pouvaient ainsi profiter d'une vitrine pour présenter leurs activités.

Donc, pas de moyens financiers, pas de Morin Nautic'Expo, à notre grand regret.

Comme chacun sait, si un message n'est pas compris, c'est que l'explication était mauvaise. C'est peut-être le cas et nous regrettons vivement cet état de fait. Mais peut-être également le message n'est-il pas passé parce que les décideurs ont pensé que nous n'étions pas totalement sincères, que nous n'organisions cette manifestation que pour le profit financier que nous en tirions. Le fait qu'elle n'ait pas lieu permettra peut-être de clarifier les choses et de mieux rebondir en 2008, c'est du moins ce que nous espérons.

Donc, soyons optimistes, ne disons pas adieu à notre salon, mais plutôt au revoir, à 2008.

C R R

(Certificat Restreint de Radiotéléphonie)

En 2006 il y a eu pas mal de demandes de la part de nos adhérents pour l'examen du CRR, celui-ci est obligatoire pour l'utilisation d'une VHF.

Pour ceux qui aimeraient passer l'examen cette année, nous vous conseillons de prendre rapidement contact avec Christine des Ets NOWE de façon à créer une session sur Noirmoutier plutôt que d'aller à Monge ou aux Sables d'Olonne.

Des conditions préférentielles vous seront consentis sur présentation de votre carte d'adhérent à l'AUPM

Contact : Tél : 02 51 35 86 47 - E- mail : nowe@wanadoo.fr

BIENVENUE A UNE NOUVELLE ASSOCIATION

« Ayour Péchere »

Jean-Paul KLEIN qui est le président serait très heureux de vous accueillir au sein de son Association mais aussi vous voir participer à des sorties pêche aux maquereaux, dorades et requins.

N'hésitez surtout pas à prendre contact avec lui en lui signalant que vous êtes Adhérent à l'Association des Usagers de Morin.

Association des Pêcheurs Plaisanciers Ile de Noirmoutier

BP 635 85330 NOIRMOUTIER

Tél : 02 51 39 74 38 – Mobile : 06 84 18 84 8

PECHE SPORTIVE

Cet atelier conférence vous apportera les éléments pour réaliser de meilleures performances lors de vos sorties de pêche.

L'heure idéale, les endroits porteurs, le matériel, montage des lignes etc.... avec des démonstrations de lancers dans le port.

Nul doute que Sébastien et/ou Pascal du Village Marin de Nantes sauront vous étonner par leur savoir faire et leur enthousiasme pleins de promesses de merveilleuses écailles.



ATELIER NAVIGATION HAUTURIERE (Nouveau pour 2007)

Souvent les adhérents nous posent des questions pour la navigation au travers des cailloux de Morin.

Lors du passage de leur permis côtier, ils n'ont pas appris à lire sur une carte ni le calcul des hauteurs d'eau avec la règle des douzièmes, le fonctionnement d'un GPS ou d'une VHF. Cet atelier n'est pas là pour vous faire passer le permis hauturier, il y a des spécialistes pour cela mais simplement vous apprendre les éléments de base pour des navigations en toute sécurité.

(Entièrement gratuit, munissez vous seulement d'une calculatrice de quoi écrire)

PLONGEE (Nouveau pour 2007)

Nous avons la chance d'avoir une conférence dispensée par un moniteur national de la plongée sous-marine dans notre région (techniques de base de la plongée, faune, flore, épaves.)

Initiation à la plongée et baptême possible (avec tout le matériel fourni) mais aussi pour les plus aguerris, exploration, stage de certification.

Les plongées sont encadrées par un moniteur d'état donc en toute sécurité.

Si vous êtes curieux de voir ce qui se passe sous les flots de notre zone de navigation, qui est fabuleusement riche.

N'hésitez plus et réservez pour la soirée du 2/3/07/07.

INFO ET RAPPEL :

Lors de notre appel à cotisation, nous avons eu quelques soucis avec le changement de fichier sur un autre ordinateur, les adresses de certains adhérents ont été modifiées. Que ceux qui ne l'ont pas reçu en décembre ne nous en tiennent pas rigueur et nous le signalent pour corriger l'erreur.

En vous remerciant de votre compréhension.

(Cotisation toujours à 15 €)

.

Vous trouverez en pièce jointe le bulletin d'inscription aux activités 2007, comme vous pouvez le constater celles-ci vont largement nous occuper pour cette année, surtout faites vos réservations dès que possible afin que nous puissions nous organiser au mieux pour vous recevoir.

A bientôt sur le port de Morin

Textes et montage de :

Mura TACHLIAN
JeanLAINE

